

# Conscience phonologique en maternelle

## 1) Les programmes

« La progressivité de l'enseignement à l'école maternelle nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit. Le chemin inverse, qui va de l'écrit vers l'oral, sera pratiqué plus tard quand les enfants commenceront à apprendre à lire. »

Développer sa conscience phonologique c'est : – travailler sur **les sons de la parole**  
– acquérir le **principe alphabétique** (relation lettre/son)  
– travailler le **geste d'écriture**

Dans le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », on trouve la partie *Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique*. Les compétences attendues sont :

- manipuler des syllabes
- repérer les régularités dans la langue (oral)
- discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles, quelques sons-consonnes)
- reconnaître les lettres de l'alphabet et la correspondance cursive/script/capitales + copier sur un clavier
- écrire seul un mot en empruntant une lettre ou un groupe de lettres à un mot connu

## 2) La perception des constituants phonétiques<sup>1</sup> à l'école

En maternelle, **on étudie les voyelles en priorité** (parce que les consonnes ont besoin de voyelles pour « sonner » dans une syllabe).

Au cycle 1, **l'élève est concentré sur le sens des mots** : il lui est donc **difficile de percevoir les constituants phonétiques sonores**. Ce sont les exercices scolaires qui vont lui faire **prendre conscience** que les **phrases qu'il entend sont constituées de mots**, qui sont constitués de **syllabes**, qui sont constituées de **sons**. Chaque mot possède un **découpage syllabique écrit** (*ba-lei-ne*) ou **oral** (*ba-leine*). En maternelle, on s'intéressera au découpage oral, puisque les élèves ne savent pas encore déchiffrer.

Les différentes tâches menées au cycle 1 doivent amener l'élève à **s'intéresser à la forme du mot**, et **plus seulement à son sens**.

## 3) La conscience phonologique

Le rôle de l'école maternelle est de **développer chez chaque élève la capacité à réfléchir sur la langue**. La **conscience phonologique** est la **prise de conscience des unités de la langue**. Elle est essentielle pour la **découverte du code**, l'apprentissage de **l'écriture** (encodage) et de la **lecture** (décodage).

<sup>1</sup> Phonétique = étude des sons. // Phonologie = étude des phonèmes. Il y a 36 phonèmes en français. Ce sont des unités sonores abstraites et non des « sons » ; cependant, on parlera quand même de « sons » auprès des enfants.

En début de petite section, le plus souvent, dessins, écritures, graphismes, pictogrammes, symboles, signes ne sont pas différenciés. Peu à peu, la **différence entre dessin et écriture se construit**, lorsque les enfants comprennent que **certaines traces se distinguent des autres et portent un sens, toujours identique** (ex : leurs prénoms, écrits sur le portemanteau).

Ces apprentissages nécessitent un fort étayage de la part du maître :

- rendre explicite **le fonctionnement de la langue** et **les liens entre les unités orales / écrites**
- verbaliser **le processus d'écriture** (encodage) et de **déchiffrage** (décodage) : quand il écrit un mot dans un but fonctionnel devant des enfants, l'enseignant commente ce qu'il fait en décomposant le mot en syllabes, en isolant la syllabe qu'il écrit, en énonçant le nom de la lettre et sa valeur sonore, en commentant la forme des tracés. On vise une **familiarisation avec le système d'écriture**.

En fin d'école maternelle, l'élève devra savoir que : **langage > mots > syllabes > phonèmes**.

## 4) Progression des tâches

Quel que soit le niveau, le développement de la conscience phonologique se fera grâce à **des jeux phoniques** (surtout pas d'exercices écrits puisque les élèves ne savent pas encore déchiffrer).

### EN PETITE SECTION

#### Première sensibilisation aux sons de la langue

- comptines, ritournelles à répéter de plus en plus vite : après l'apprentissage et la mémorisation du texte de la comptine, balayer du doigt le message écrit en lui associant le contenu sonore constitue une première mise en relation de l'oral et de l'écrit
- apprentissage de formulettes pour scander les activités (ex : « Cric Crac, le conte sort du sac ! » quand le maître va lire un conte à la classe)

### EN MOYENNE SECTION

#### Construire une première conscience des réalités sonores de la langue

- comptines, virelangues, jeux chantés : le mime de la lecture commencé en PS amène les élèves à faire des remarques et des liens plus précis entre ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent
- scansion des syllabes orales, recherche de syllabes identiques (attaque ou rime), jeux avec les syllabes (ex : classer les prénoms des élèves ou les jours de la semaine en fonction de leur nombre de syllabes orales)

### EN GRANDE SECTION

#### Comprendre que les mots sont constitués de syllabes, qui sont elles-mêmes constituées d'unités plus petites (repérage, codage de la place de la syllabe, remplacement : pain/bain ; bille/fille...)

- comptage et repérage de syllabes identiques (lund*ï*, mard*ï*, mercred*ï*...)
  - apprendre à scander, compter, inverser, remplacer, fusionner, ajouter, redoubler et supprimer une syllabe d'un mot
- **Les activités doivent être fréquentes et régulières** : par exemple, séances en petits groupes de 4 ou 6 élèves, pendant 10 ou 20 minutes, 2 fois par semaine.